



Rembourser les dettes d'un oncle?

Par **octobre_old**, le **04/08/2007** à **16:17**

bonjour,
suis-je redevable des dettes de mon oncle (frais hospitaliers par exemple) si ce dernier a ouvert à mon nom un compte bancaire (alors que je ne m'en sert pas) ou a souscrit une assurance-vie à mon nom?

Merci